



**« Lever les freins à l'emploi
des femmes »**

5 avril 2018



**Tour de
table**



Programme



- Quelle est la situation des femmes vis-à-vis de l'emploi ?



- Quels sont les freins à l'emploi des femmes ?

- Comment lever ces freins ?



**Quelle est la
situation des
femmes vis-à-vis
de l'emploi ?**

Parcours et orientation scolaires

Depuis quelle année l'école
publique est-elle obligatoirement
mixte ?

- 1932
- 1950
- 1975
- 1986



**Les garçons obtiennent en moyenne
des meilleurs résultats en
mathématiques**

- Vrai**
- Faux**

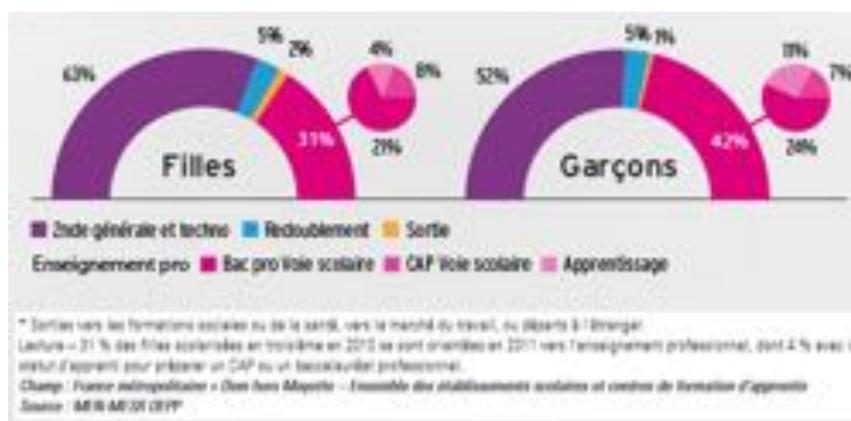


**Après la troisième, qui s'oriente le
plus vers la voie professionnelle ?**

- Les garçons**
- Les filles**
- Pareil**



A la fin du collège, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique :



Source : ONISEP

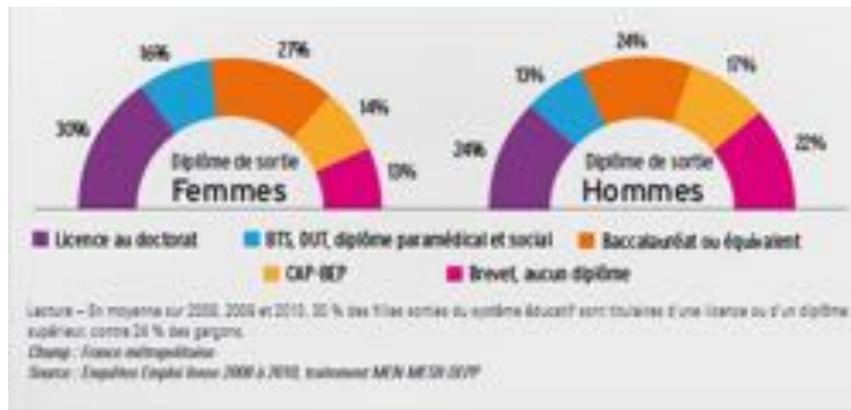


En quelle année les filles ont-elles eu le droit de passer le bac ?

- 1808
- 1880
- 1924
- 1936



Les femmes sont plus diplômées à la sortie du système éducatif :



Source : ONISEP



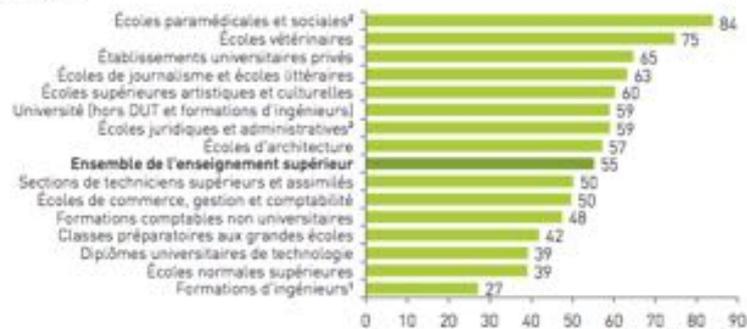
Quelle est la part des filles dans les écoles paramédicales et sociales ?

- 70%
- 85%
- 98%



Elles ne se retrouvent pas dans les mêmes filières ou types de formations :

Part des filles dans l'enseignement supérieur selon la formation ou le type d'institution en 2014 (%)



1. Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris formations en partenariat.

2. Données 2013-2014.

Lecture : en 2014, les filles représentent 75 % des inscrits en écoles vétérinaires.

Champ : France métropolitaine + DOM.

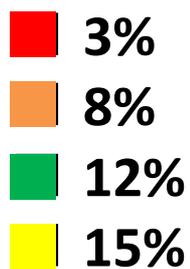
Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SES.



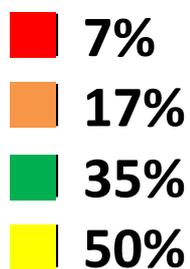
Source : Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur, 2016

Mixité des métiers

La part des hommes exerçant le métier d'assistant de direction



La part des métiers exercés par la moitié des femmes



La part des femmes dans le secteur de l'industrie

- 15
- 25
- 35
- 45



Dans laquelle de ces professions trouve-t-on le moins de femmes ?

- Professeur.e des écoles
- Médecin
- Magistrat.e
- Informaticien.ne



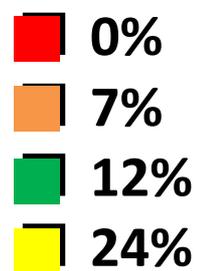
Métier	% de femmes exerçant le métier
Agriculteur / agricultrice	27% dans les petites exploitations, 24% dans les grandes et moyennes exploitations (2010)
Animateur socioculturel / animatrice socioculturelle	71% (2002) L'animation est aujourd'hui un métier plutôt féminin alors que les hommes étaient largement majoritaires dans la profession au milieu des années 1970.
Assistant / assistante de service social	95% (2008)
Boulangier / boulangère	18% en boulangerie, boucherie et charcuterie (2011)
Coiffeur / coiffeuse	84% des actifs occupés, 89% des salariés (2011)
Conducteur / conductrice de bus ou d'autocar	Transport public urbain : 16,3% de conductrices (2013) Transport routier de voyageurs : 22% de conductrices (2012) Transport routier de marchandises : 3% de conductrices (2013)
Développeur / développeuse informatique	19 % (2009)
Infirmier / infirmière	86,9 % (2015)

Métier	% de femmes exerçant le métier
Magistrat / magistrate	57,8 % (2010) mais 80 % des sortants de l'ENM sont actuellement des femmes
Masseur-kinésithérapeute / Masseuse-kinésithérapeute	50 % (2015)
Professeur / professeuse des écoles	86,5 % (lauréates concours 2013)
Ouvrier / ouvrière paysagiste	11 % secteur paysagiste privé (2011)
Secrétaire administratif / administrative	73,4 % employées administratives de la fonction publique (2011), 97 % des secrétaires (2011)
Technicien électronicien / technicienne électronicienne	27,9 % de femmes dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, de machines (2012)
Vendeur / vendeuse en magasin	73,5 % (2011), attaché commercial : 37,1 % (2011) Les secteurs choisis par les vendeurs et vendeuses sont différents selon le sexe (ex : hommes dans l'automobile, femmes dans l'alimentation, la parfumerie...).

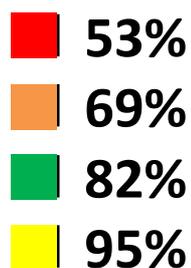
Source : ONISEP

Egalité professionnelle

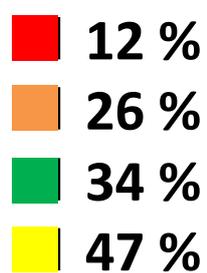
Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes en France tous métiers confondus



La part des femmes parmi les travailleurs à temps partiel



La part des femmes occupant des postes de direction



Le taux de chômage des femmes par rapport à celui des hommes

-  Plus important
-  Identique
-  Plus faible

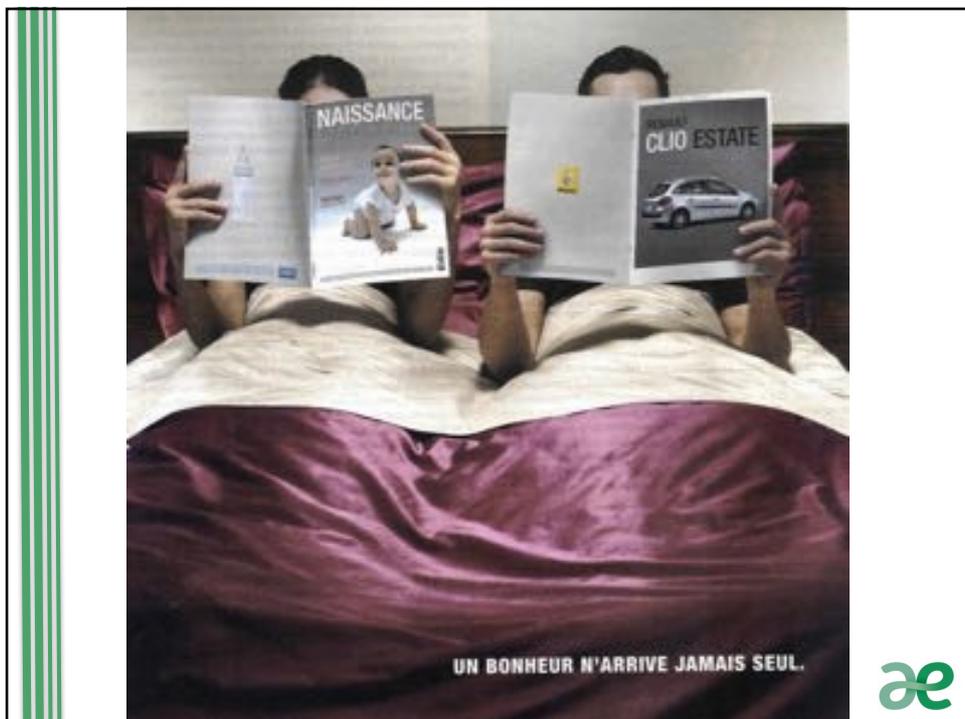


**Quels sont les
freins à l'emploi
des femmes ?**

Quels sont les freins à l'emploi des femmes ?



Les stéréotypes



UN BONHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL.



Laura
a trouvé le poste de ses rêves.

C'est l'avance qu'elle a toujours aimé. Et l'avance, pour elle, c'est de faire vivre et partager sa passion, transmettre des savoirs et des valeurs, se consacrer à la réussite de chacun de ses élèves. C'est pour cela qu'elle a décidé de devenir enseignante.

Julien
a trouvé un poste à la hauteur de ses ambitions.

C'est la dimension de son projet professionnel. Et ce projet, pour lui, c'est de transmettre et partager sa passion, transmettre des savoirs et des valeurs, se consacrer à la réussite de chacun de ses élèves. C'est pour cela qu'il a décidé de devenir enseignant.

L'ÉDUCATION NATIONALE RECRUTE 17 000 PERSONNES
Pourquoi pas vous ? 17 000 postes d'enseignants, d'infirmiers et de médecins scolaires sont à pourvoir en 2011.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DU 31 MAI AU 12 JUILLET 2011
SUR WWW.LEDUCATIONRECRUTE.FR

L'ÉDUCATION NATIONALE RECRUTE 17 000 PERSONNES
Pourquoi pas vous ? 17 000 postes d'enseignants, d'infirmiers et de médecins scolaires sont à pourvoir en 2011.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DU 31 MAI AU 12 JUILLET 2011
SUR WWW.LEDUCATIONRECRUTE.FR

La dimension identitaire du choix d'orientation

Selon Françoise Vouillot :

- Le choix du métier représente un enjeu identitaire fort.
- Pour les filles, mais aussi pour les garçons.

Double contrainte

≠

Double
disqualification



Discriminations au recrutement



Harcèlement sexuel et autres formes de violences au travail



La formation et la qualification

- Les femmes les plus éloignées de l'emploi sont celles qui présentent le plus faible niveau de qualification ou des qualifications non demandées sur le marché du travail ou des qualifications acquises à l'étranger et non reconnues en France
- Les compétences acquises par les femmes dans les sphères professionnelles, domestiques, familiales, associatives, bénévoles, etc. ne sont pas reconnues. Ce sont des compétences techniques qu'on oublie car elles ne sont pas certifiées et associées à une « nature féminine ».
- Un autre facteur important : l'accès à internet ou à un ordinateur, la maîtrise de ces outils.



La situation de famille

- L'articulation travail-famille repose sur les femmes : le nombre et l'âge des enfants jouent un rôle important pour expliquer l'emploi des femmes.
 - 63% des enfants de moins de 3 ans sont gardés par leur parent
 - Plus d'une mère sur deux réduit ou cesse son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant de moins de 8 ans, contre 1 père sur 9.
 - Les trois quarts des mères d'au moins 2 enfants ont connu un arrêt ou une réduction d'activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants.
 - 17% des mères déclarent s'être arrêtées de travailler pour s'occuper de leur plus jeune enfant et ont eu recours à des formes d'interruption du type congé sans solde, démission, fin de contrat...

- La recherche d'emploi nécessite une vraie disponibilité et donc la possibilité de faire garder son enfant rapidement. Le phénomène est aggravé pour les mères seules et dans les zones rurales.



La mobilité

- Ne pas avoir de permis, ne pas avoir de véhicule.
- Mobilité freinée du fait d'enfants ou de personnes dépendantes à charge.
- Moindre accès aux transports en commun notamment dans les zones rurales et les quartiers très éloignés des zones d'emploi ou de formation.



Les freins psychologiques

- Le manque de confiance en soi, l'autocensure, le fait de « ne pas savoir ce qu'on sait faire », l'isolement.
- Ces situations peuvent être le résultat de longues périodes d'interruption de travail du fait des enfants et risquent de se transformer en exclusion définitive du marché du travail.
- Les situations de violences faites aux femmes viennent accroître ce manque de confiance en soi et de sentiment de crainte.
- Les femmes les plus précarisées sont aussi les plus vulnérables vis-à-vis de ces freins.



Comment lever les freins à l'emploi des femmes ?

Comment lever ces freins à l'emploi des femmes ?



Stéréotypes :

- Communication non stéréotypée (visuels, noms de métiers au féminin et au masculin)
- Sensibiliser dès le plus jeune âge aux stéréotypes
- Former les conseillers et conseillères emploi
- Former les conseillers et conseillères d'orientation, CIO



Entreprises :

- Former à la mixité des métiers
- Former aux obligations en matière d'égalité et à la lutte contre les discriminations (« nom de métier (HF) » dans les fiches de poste par exemple)
- Développer l'usage du CV anonyme
- Systématiser la présence de vestiaires pour les hommes et pour les femmes



Situation familiale :

- Développer les crèches d'entreprises
- Scolarisation dès 2 ans
- Mener une enquête sur le coût des moyens de garde
- Sensibiliser sur les aides et les moyens de garde existants, y compris dans les cas de séparation (centres sociaux, lieux enfants-parents...)



Mobilité :

- Adapter les transports aux besoins (horaires, notamment le soir)
- Développer le covoiturage
- Faire connaître les droits à la location



Freins psychologiques :

- Former les femmes au développement personnel : estime de soi, légitimité, prise de parole en public...
- Avoir une attention particulière envers les femmes victimes de violences
- Accompagner les femmes à mieux valoriser les compétences issues d'expériences personnelles (congé parental, vie associative...)



**Rapport « L'accès à l'emploi des femmes,
une question de politiques »**

<http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/12/20131209-rapport-emploi-femmes-Severine-Lemiere.pdf>

